

Présents :

BERTHELOT Corentin	OCC escalade	
BONNEAU Etienne	VOL	CT 35 – Vice Président
CAILLIBOT Gilles	Mordelles Altitude	
CATY Stéphane	Heidi Escalade	CT 35 - Secrétaire
CHANTREUIL Luc	CAF Liffré	
CORMIER Patrick	Heidi Escalade	
GUENEGUES Gabrielle	Guichen Escalade	
HUCHET Pierre	OCC escalade	
LAINE Vincent	VOL	
LONGUE Loic	ROC ET MER	
PINOT Cédric	Guichen Escalade	
PRIOUL Fabrice	EN 35	CT35 – Commission SNE
RAOUL Clément	Assaut Vertical	
ROSTREN Claire	VOL	CT 35 - Trésorière
TRAONOUEZ Louis-Marie	REN	
VARGAS Daniel	Assaut Vertical	CT 35 - Président

Excusés :

Absents :

CAS INSA, La TA Rennes, CAF Fougères, CAF Rennes, REC, CPB Rennes Escalade, Grimp'Attitude, Sports Coesmes Sainte Colombe, Association Sportive des Sapeurs Pompiers de Rennes, Block'Out Rennes (établissement affilié).

Président de séance : VARGAS Daniel

Secrétaire de Séance : CATY Stéphane

L'AG débute à 19h40.

Ordre du jour :

1. Comptage des voix.
2. Présentation et vote du résultat financier septembre-décembre 2016.
3. Vote des nouveaux tarifs d'encadrement des séances.
4. Vote du montant de la part départementale de la licence.
5. Présentation et vote du budget 2017 révisé.
6. Tour de table et questions diverses.

1. Comptage des voix.

Il y a dans le département 19 clubs et/ou sections affiliées à la FFME et un établissement affilié, parmi eux 16 ayant des licenciés au 31 août 2016 et pouvant donc voter, ce qui représente en

fonction du nombre de licenciés un total de 1384 voix pour voter lors de cette assemblée générale.

10 clubs sont représentés, soit un total de 997 voix. Le quorum est atteint. Cf annexe 1.

2. Présentation et vote du résultat financier septembre-décembre 2016 : adopté à l'unanimité des votants

Claire présente le résultat financier à fin décembre 2016 (cf. Annexe 2 - Présentation PowerPoint projetée : « AG CT 21-03-2017.pdf »).

Pour rappel, le CT35 passe en comptabilité sur année civile au lieu de la saison à partir de 2017. Nous faisons donc apparaître un résultat intermédiaire pour la période septembre à décembre 2016.

En synthèse, nous avons un résultat négatif sur cette période intermédiaire de -4224€, expliqué principalement par :

- Les salaires et charges associées nettement supérieurs à ce qui avait été évalué :
 - Beaucoup d'heures supplémentaires liées aux compétitions de novembre et décembre, le CT n'ayant trouvé que très peu de bénévoles pour l'ouverture des voies et l'organisation
 - Charges ne bénéficiant pas de la réduction Fillon
- Les produits de prestation inférieurs à ce qui avait été évalué.

Proposition de certains clubs d'augmenter le montant des inscriptions aux compétitions (dans la limite des plafonds définis par la FFME) plutôt que de sanctionner tous les licenciés. Le tarif des inscriptions sera sans doute augmenté de manière raisonnable pour éviter une diminution du nombre de compétiteurs.

3. Vote des nouveaux tarifs d'encadrement des séances : vote reporté.

Le vote des tarifs d'encadrement des séances est reporté au 25 Avril pour une concertation en conseil d'administration au sein des clubs

4. Vote du montant de la part départementale de la licence : adopté à l'unanimité des votants

	2016-2017				2017-2018			
	nationale	régionale	départementale	Total	nationale (proposition soumise au vote de l'AG nationale du 25 mars)	régionale	départementale (proposition)	Total
Cotisation club par adhérents								
Licence adulte	36.90 €	3.50 €	8.50 €	48.90 €	38.00 €	3.50 €	11.00 €	52.50 €
Licence jeune	24.20 €	3.50 €	8.50 €	36.20 €	24.80 €	3.50 €	11.00 €	39.30 €
Licence famille	11.90 €	3.50 €	8.50 €	23.90 €	12.30 €	3.50 €	11.00 €	26.80 €

Le vote du montant de la part départementale de la licence devait être voté obligatoirement avant le 15 avril pour être pris en compte par le système fédéral de gestion des licences. La proposition pour la saison 2017 – 2018 à 11€ est adoptée.

5. Présentation et vote du budget 2017 révisé: vote reporté

Claire présente les budgets 2017 et 2018 (cf. Présentation PowerPoint projetée : « AG CT 21-03-2017.pdf »).

Ce budget 2017 révisé et le prévisionnel 2018 prennent en compte les augmentations de tarifs proposées au vote. Le budget 2017 initial est celui qui a été présenté à l'AG du 19 novembre 2016, il était basé sur des augmentations inférieures. Pour rappel ces augmentations ne joueront en 2017 que sur 4 mois.

L'enjeu de ces tarifs est la pérennisation des emplois salariés du CT, avec un budget 2018 à peu près à l'équilibre, et donc il s'agit plus globalement de l'avenir des actions du CT vers les clubs, les licenciés et l'escalade en général en Ille et Vilaine.

Les différences entre les budgets 2017 initial et révisé sont principalement liées à :

- Le niveau des salaires et charges associées supérieurs à ce qui avait été évalué (même biais que pour la période intermédiaire 2016)
- Le niveau des subventions nettement inférieur (environ -3000€), principalement du fait de la nouvelle convention 2017-2020 avec le Département.
- Une augmentation du niveau des prestations hors encadrements club qui est nécessaire pour compenser les 2 éléments précédents, en plus des augmentations des tarifs.

Le prévisionnel 2018 est à l'équilibre du fait de :

- L'augmentation des tarifs qui joue sur l'année entière,
- Une légère augmentation du niveau des prestations
- Un niveau de salaires et charges associées qui reste constant (ce qui présente un risque)

Surcoût des tarifs proposés pour un club avec 6h d'encadrement sur 2 créneaux (environ 35 semaines) : $35\text{sem} * (6\text{h} * 6\text{€} + 2\text{depl} * 4\text{€}) = 35 * 44\text{€} = 1540\text{€}$

Ce surcoût, ajouté aux ratios d'encadrement adoptés l'année dernière, impose une augmentation importante des tarifs d'adhésion de certains clubs, suivant leur nombre d'adhérents, heures d'encadrement et politique tarifaire (mutualisation ou non sur tous les adhérents). Heidi mentionne 10% d'augmentation, OCC 30 à 40% pour les personnes encadrées par le CT.

Les ratios d'encadrement ne seront pas annulés, c'est une tendance générale qui sera peut-être imposée par la FFME au niveau national. Le CT regardera si les ratios peuvent éventuellement être revus à la marge (ex : 14 jeunes au lieu de 12), mais ça ne changera pas significativement le résultat financier pour les clubs concernés.

Les clubs comprennent les enjeux et reconnaissent la qualité de l'équipe salariée en place, mais ont besoin de plus de temps pour se prononcer sur les augmentations des tarifs d'encadrement et donc le budget proposé. Le vote est reporté au 25 Avril.

6. Tour de table et questions diverses :

SAE :

La communauté de commune de Chateaugiron est sur le point de construire une salle qui comportera un mur d'escalade de niveau régional sur la commune de Noyal sur Vilaine.

Ce projet verra le jour dans les 2 ans.

Une réunion a eu lieu avec la mairie de Cesson Sévigné concernant un projet de complexe sportif en pour-parlé depuis plusieurs années, avec la présence de Jean Charles Herriau en tant que Conseillé Technique National.

Salle qui fera cohabiter la Fédération d'escalade avec la fédération de Tir à l'arc.

Le mur est prévu pour être de niveau National avec gradins.

Appel d'offre en cours pour trouver l'équipe qui mettra en place ce projet envisageable dans les 4 à 5 ans à venir.

SNE :

Projet de Boël : en attente d'un nouveau modèle de convention de la part de la FFME, le modèle actuel (à « responsabilité sans faute ») ne convenant plus car présentant un trop grand risque financier pour la FFME. Le CT espère qu'il sera en place pour pouvoir organiser la formation équipeur SNE fin octobre sur ce site, ou éventuellement sur un autre site si c'est possible (en cours d'étude)

Gros travail à prévoir à St Just pour refaire environ 30 relais et tous les départs de voies.

L'assemblée générale est clôturée à 21h30.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
SAMEDI 21 MARS 2017**

ANNEXE 1

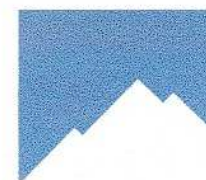
LISTE D'EMARGEMENT

Nb clubs	Clubs	Nb de licenciés année n-1	Nb de voix	Nom du représentant	Signatures
1	ASSAUT VERTICAL	100	100	C. RAOU	
2	CAF FOUGERES	20	20		
3	CAS INSA COLEOPIERRE	9	9		
4	CAF LIFFRE COMPETITION	13	13	Luc GAVREUX	
5	CPB RENNES ESCALADE	127	127		
6	EN 35	65	65	PRIOL	
7	GRIMP'ATTITUDE	121	121		
8	GUICHEN ESCALADE	144	144	C. PINDOT GUYNEGUES G.	
9	HEIDI ESCALADE	180	180	P. CORMIER	
10	LA TOUR D'AUVERGNE	26	26	CRILLIOT G.	
11	MORDELLES ALTITUDE	77	77		
12	OCC	70	70	P. HUCHET	
13	REC	33	33		
14	REN	44	44	L.R. TRAONOUZ	
15	ROC ET MER	142	142	Loïc LARGUE	
16	VOL	213	213	Lainé	
		Total de licenciés	1384		

Total de voix représentées 997

QUORUM	AG
Nombre de représentants	Tiers : 5
Nombre de voix	Tiers : 461

Le nombre de voix d'un club se calcule en fonction du nb de licenciés du club au 31 août de la saison précédente:
1 licencié = 1 voix



ffme

Comité
Départemental
d'Ille et Vilaine

ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 Mars 2017

DEROULEMENT DE LA SEANCE

- 1- Contrôle des émargements.

Nbr Clubs	10	Nbr Voix	997
Quorum	5	Quorum	461

- 2- Résultat financier septembre-décembre 2016.

Pour	Contre	Abstention
997	0	0

- 3- Tarifs d'encadrement des séances : vote reporté.

- 4- Montant de la part départementale de la licence.

Pour	Contre	Abstention
997	0	0

- 5- Budget 2017 : vote reporté.

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS 2017

Rapport financier CT 35 FFME

COMPTE DE RESULTAT FIN 2016

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

COMITE TERRITORIAL 35 FFME

Edition du : 01/09/2016 au 31/12/2016

Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	894	2 758
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	23 927	40 123
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	10 210	18 716	Subventions d'exploitation	19 000	32 890
Impôts, taxes et versements assimilés	500	747	Autres produits	3 738	11 284
Rémunération du personnel	29 330	50 755	Produits financiers	110	440
Charges sociales	10 545	13 583			
Dotations aux amortissements	360	966			
Dotations aux provisions					
Autres charges	949	688			
Charges financières					
TOTAL (I)	51 894	85 456	TOTAL (I)	47 669	87 495
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		676
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	51 894	85 456	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	47 669	88 171
BENEFICE OU PERTE	(4 224)	2 715			
TOTAL GENERAL	47 669	88 171	TOTAL GENERAL	47 669	88 171

RESULTAT FIN 2016

CHARGES	Réalisé Sep-Dec 2016	Budget Sep-Dec 2016	Rappel saison 2015-2016		PRODUITS	Réalisé Sep-Dec 2016	Budget Sep-Dec 2016	Rappel saison 2015-2016
Salaires et charges	40 375	33 724	65 086		Enct Clubs	14 484	11 880	23 565
Missions	5 489	3 796	10 786		Prestations	1 453	3 312	4 421
Compétitions / stages	1 148	4 094	1 302		Compétitions	3 305	3 800	2 288
Locaux	1 382	1 414	4 242		Stages	2 275	1 765	5 294
Fournitures	1 693	256	769		Cotisations	3 483	3 761	11 284
FFME	949	231	692		Subventions	19 000	19 000	32 890
Autres	498	422	1 613		Ventes tops	894	919	2 758
Prestations	0	0	0		Refact mission	2 032	1 283	4 238
Amortissement	360	322	966		Autres	744	252	1 433
TOTAL	51 894	44 260	85 456		TOTAL	47 669	45 972	88 171

RESULTAT	-4 224	1 712	2 715
-----------------	---------------	--------------	--------------

BILAN FIN 2016

BILAN SYNTHETIQUE

COMITE TERRITORIAL 35 FFME

Edition du : 01/09/2016 au 31/12/2016

Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	3 149	1 513	1 636	1 586	- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	3 149	1 513	1 636	1 586	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	54 228	51 513
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 224	2 715
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	50 004	54 228
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	14 074		14 074	3 889	Dettes		
Autres	630		630	119	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	62 909		62 909	60 667	Fournisseurs et comptes rattachés	3 490	1 813
Caisse					Autres	19 484	10 276
TOTAL II	77 613		77 613	64 675	TOTAL III	22 974	12 090
Charges constatées d'avance (III)	695		695	56	Produits constatés d'avance (IV)	6 967	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	81 458	1 513	79 945	66 318	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	79 945	66 318

TRESORERIE FIN 2016

		31/08/2015	31/08/2016	31/12/2016
512100	CRCA	4 667	10 701	13 647
512200	CRCA - Livret	140	141	141
512300	CRCA - Livret associatif	51 898	49 330	48 740
514000	Chèques Vacances à encaisser	851	0	310
514100	Chèques à encaisser	1 029	0	0
515000	Caisse	74	195	71
518700	Interets courus a recevoir	293	301	0
	TOTAL TRESORERIE	58 952	60 667	62 909

BUDGET 2017 ET 2018

CHARGES	Prévisionnel 2018	Budget révisé 2017	Budget initial 2017	Rappel saison 2015-2016		PRODUITS	Prévisionnel 2018	Budget révisé 2017	Budget initial 2017	Rappel saison 2015-2016
Salaires et charges	112 801	112 801	107 124	65 086		Enct Clubs	54 290	48 248	47 405	23 565
Missions	13 902	13 902	11 600	10 786		Prestations	17 100	16 500	10 000	4 421
Compétitions / stages	4 872	4 872	4 872	1 302		Compétitions	3 800	3 800	3 800	2 288
Locaux	4 260	4 260	4 260	4 242		Stages	6 140	6 140	6 140	5 294
Fournitures	769	769	769	769		Cotisations	16 500	14 342	12 750	11 284
FFME	694	694	694	692		Subventions	28 982	30 982	33 900	32 890
Autres	1 648	1 648	1 648	1 613		Ventes topos	1 700	1 700	1 700	2 758
Prestations	0	0	0	0		Refact mission	10 184	8 512	7 054	4 238
Amortissement	1 000	1 000	1 000	966		Autres	1 330	1 330	1 330	1 433
TOTAL	139 946	139 946	131 967	85 456		TOTAL	140 026	131 554	124 079	88 171
						RESULTAT	79	-8 393	-7 888	2 715

PROPOSITION DE TARIFS

TARIFS CLUBS	S 2013-2014	S 2014-2015	S 2015-2016	S 2016-2017	S 2017-2018
Heure d'encadrement	20 Euros	22 Euros	24 Euros	24 Euros	30 Euros
Frais de déplacement par séance SAE	7 Euros	8 Euros	8 Euros	8 Euros	12 Euros

COTISATION CD PAR ADHERENT	S 2013-2014	S 2014-2015	S 2015-2016	S 2016-2017	S 2017-2018
Cotisation	7,50 Euros	7,50 Euros	8,50 Euros	8,50 Euros	11 Euros

EVOLUTION DES CHARGES

SALAIRES ET CHARGES

	S2014-2015	S2015-2016	S2017	S2018
Salaires	60 027	50 580	82 273	82 273
Charges	15 360	14 505	30 528	30 528
	26%	29%	37%	37%
TOTAL	75 387	65 086	112 801	112 801

MISSIONS

	S2014-2015	S2015-2016	FIN2016	S2017	S2018
MISSIONS REFACTUREES AU CLUB	4 160	3 544	1 744	6 512	8 182
FORFAIT FACTURE	8,0	8,0	8,0	9,4	12,0
COUT FORFAIT DEPLACEMENT CLUB	6 830	5 644	3 041	9 702	9 702
NOMBRE DE FORFAITS	520	443	218	693	693
COUT DU FORFAIT	13,1	12,7	13,9	14,0	14,0

EVOLUTION DES PRODUITS

SUBVENTIONS

	S2014-2015	S2015-2016	S2017	S2018
CNDS	11 500	13 500	12 000	11 000
Conseil Départemental	19 410	19 390	16 482	16 482
Aide à l'embauche			2 500	1 500
TOTAL	30 910	32 890	30 982	28 982

VARIATIONS DES TARIFS

2017

TARIF HORAIRE	26	28	32
	-2 544	-1 272	1 272

TARIF DEPLACEMENT	8	9	10	11
	-1 056	-792	-528	-264

COTISATION	9	9,5	10	10,5	11,5
	-1 000	-750	-500	-250	250

2018

TARIF HORAIRE	26	28	32
	-6 572	-3 286	3 286

TARIF DEPLACEMENT	8	9	10	11
	-2 728	-2 046	-1 364	-682

COTISATION	9	9,5	10	10,5	11,5
	-3 000	-2 250	-1 500	-750	750